

ralons. Quoiqu'on attribüé l'institution de cet Ordre à Arthus Roi des Saxons, qui vinrent en Angleterre dès le commencement du cinquième siècle, on n'en a pourtant gueres de lumieres que depuis Henri IV. qui le rétablit en 1399. Voici à quelle occasion. Un jour que ce Monarque étoit au Bain, deux veuves qui avoient ensemble un procès, sur lequel elles n'avoient pû obtenir Sentence des Juges ordinaires, vintent lui demander justice. Un des Officiers qui étoit present, les annonça au Roi, en lui disant: *Que la Couronne qu'il possédoit ne se soutenant que par la puissance de Dieu & par la pieté, il devoit à tous ses Sujets la justice qui leur étoit refusée par ses Ministres.* Sur quoi ce Roi équitable sortit du Bain, alla entendre ces femmes, leur rendit justice, & institua ensuite, ou plutôt rétablit en memoire de cette action, l'Ordre des Chevaliers dont il s'agit.

IV. *Hollande.* Le Vice-Amiral Sommelsdick a fait voile du Texel avec l'Escadre de cet Etat qu'il commande, pour aller croiser pendant l'Été sur les Corsaires d'Alger dans la Méditerranée & dans l'Océan, en deçà du Déroit de Gibraltar. Il ya eu une nombreuse Promotion de Colonels, Lieutenans-Colonels, Majors, &c. Le 25. Avril ils prêterent tous le serment de fidelité devant le Conseil d'Etat, & le 28. les Seigneurs Etats d'Hollande & de Westfrise se separerent jusqu'au 9. Mai. Le 30. le Marquis de Fenelon, nouvel Ambassadeur de France, qui s'étoit rendu dès le matin à Delft avec toute sa Famille, fit son entrée publique à la Haye avec les ceremonies ordinaires, étant accompagné d'un Cortège de 80. Carolles. On admira sur tout l'ordre de la marche, le bon goût & la magnificence de ses Equipages, la propreté de ses Domestiques & de sa Maison qui étoit fort nombreuse, & la richesse
de